

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Nettoyant chaudière

Date de révision: 29.04.2015

Code du produit: LC403

Page 1 de 10

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nettoyant chaudière

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Produits de lavage et détergents

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

| | | |
|----------------|-----------------------------------|---------------------------|
| Société: | SANIT-Chemie | |
| | Reinigungsmittel und -geräte GmbH | |
| Rue: | Dieselstr. 38 | |
| Lieu: | D-74211 Leingarten | |
| Téléphone: | +49 7131 902100 | Téléfax: +49 7131 404360 |
| e-mail: | info@sanit-chemie.de | |
| Interlocuteur: | Produktmanagement | Téléphone: 07131 90210-20 |
| Internet: | www.sanit-chemie.de | |

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Catégories de danger:

Aérosol: Aerosol 1

Corrosion/irritation cutanée: Skin Corr. 1A

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

Mentions de danger:

Aérosol extrêmement inflammable.

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

hydroxyde de potassium, potasse caustique

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



Mentions de danger

H222

Aérosol extrêmement inflammable.

H229

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H314

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P101

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102

Tenir hors de portée des enfants.

P103

Lire l'étiquette avant utilisation.

P210

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Nettoyant chaudière

Date de révision: 29.04.2015

Code du produit: LC403

Page 2 de 10

- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Étiquetage particulier de certains mélanges

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage.
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
3.2. Mélanges
Composants dangereux

| N° CAS | Substance | | | Quantité |
|-----------|---|--------------|----------|------------|
| | N° CE | N° Index | N° REACH | |
| | Classification SGH | | | |
| 106-97-8 | butane | | | 5 - < 10 % |
| | 203-448-7 | 601-004-00-0 | | |
| | Flam. Gas 1; H220 | | | |
| 75-28-5 | isobutane | | | 5 - < 10 % |
| | 200-857-2 | 601-004-00-0 | | |
| | Flam. Gas 1; H220 | | | |
| 1310-58-3 | hydroxyde de potassium, potasse caustique | | | 5 - < 10 % |
| | 215-181-3 | 019-002-00-8 | | |
| | Acute Tox. 4, Skin Corr. 1A; H302 H314 | | | |
| 74-98-6 | propane | | | 1 - < 5 % |
| | 200-827-9 | 601-003-00-5 | | |
| | Flam. Gas 1; H220 | | | |
| 5064-31-3 | nitrilotriacétate de trisodium | | | 1 - < 5 % |
| | 225-768-6 | 607-620-00-6 | | |
| | Carc. 2, Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2; H351 H302 H319 | | | |

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1. Description des premiers secours
Indications générales

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger. Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. Traitement médical nécessaire.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du polyéthylène glycol, puis beaucoup d'eau. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Nettoyant chaudière

Date de révision: 29.04.2015

Code du produit: LC403

Page 3 de 10

d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.

Après ingestion

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles : Perforation de l'estomac. Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire boire d'agent de neutralisation.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Jet d'eau pulvérisée, Dioxyde de carbone (CO2), Mousse, Poudre d'extinction.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Inflammable. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eloigner toute source d'ignition. Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement. Danger d'explosion

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Nettoyant chaudière

Date de révision: 29.04.2015

Code du produit: LC403

Page 4 de 10

Préventions des incendies et explosion

Ne pas vaporiser sur des flammes ou des objets incandescents. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Conserver sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Comburant. Substances dangereuses pyrophores ou auto-échauffantes.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produits de lavage et détergents

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle
8.1. Paramètres de contrôle
Valeurs limites d'exposition professionnelle

| N° CAS | Désignation | ppm | mg/m ³ | f/cm ³ | Catégorie | Origine |
|-----------|--------------------------|-----|-------------------|-------------------|--------------|---------|
| 1310-58-3 | Potassium (hydroxyde de) | - | 2 | | VLE (15 min) | |
| 106-97-8 | n-Butane | 800 | 1900 | | VME (8 h) | |

Valeurs de référence DNEL/DMEL

| N° CAS | Désignation | Voie d'exposition | Effet | Valeur |
|-----------|---------------------------------|-------------------|------------|------------------------|
| 5064-31-3 | nitrilotriacétate de trisodium | | | |
| | Salarié DNEL, aigu | par inhalation | local | 5,25 mg/m ³ |
| | Salarié DNEL, aigu | par inhalation | systémique | 5,25 mg/m ³ |
| | Salarié DNEL, à long terme | par inhalation | systémique | 3,5 mg/m ³ |
| | Salarié DNEL, à long terme | par inhalation | local | 3,5 mg/m ³ |
| | Consommateur DNEL, aigu | par inhalation | local | 1,75 mg/m ³ |
| | Consommateur DNEL, aigu | par inhalation | systémique | 1,75 mg/m ³ |
| | Consommateur DNEL, à long terme | par voie orale | systémique | 0,5 mg/kg p.c./jour |

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Nettoyant chaudière

Date de révision: 29.04.2015

Code du produit: LC403

Page 5 de 10

Valeurs de référence PNEC

| N° CAS | Désignation | Valeur |
|---|---------------------------------|-------------|
| Milieu environnemental | | |
| 5064-31-3 | nitriolotriacétate de trisodium | |
| Eau douce | | 0,93 mg/l |
| Eau de mer | | 0,093 mg/l |
| Eau douce (rejets discontinus) | | 0,915 mg/l |
| Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées | | 540 mg/l |
| Sédiment d'eau douce | | 3,64 mg/kg |
| Sédiment marin | | 0,364 mg/kg |

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques. Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Porter les gants de protection homologués : NBR (Caoutchouc nitrile). FKM (caoutchouc fluoré). Epaisseur du matériau des gants: 0,4mm période de latence: 60min

Protection de la peau

Vêtements ignifuges. Porter des chaussures et des vêtements de travail antistatiques.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire. La classe du filtre de protection respiratoire doit impérativement être adaptée à la concentration maximale de matière nocive (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant se dégager lors de la manipulation du produit. En cas de dépassement de la concentration, utiliser un appareil isolant!

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques
9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Aérosol
Couleur: incolore

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Nettoyant chaudière

Date de révision: 29.04.2015

Code du produit: LC403

Page 6 de 10

| | | |
|--|-----------------|-------------------------|
| Odeur: | caractéristique | |
| pH-Valeur: | | non déterminé |
| Modification d'état | | |
| Point de fusion: | | non déterminé |
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: | | non déterminé |
| Point d'éclair: | | -80 °C |
| Inflammabilité | | |
| solide: | | non applicable |
| gaz: | | non applicable |
| Limite inférieure d'explosivité: | | 1,4 vol. % |
| Limite supérieure d'explosivité: | | 8,3 vol. % |
| Température d'inflammation: | | 365 °C |
| Température d'auto-inflammabilité | | |
| solide: | | non applicable |
| gaz: | | non applicable |
| Température de décomposition: | | non déterminé |
| Propriétés comburantes | | |
| Non comburant. | | |
| Pression de vapeur: | | non déterminé |
| Densité: | | 1,063 g/cm ³ |
| Solubilité dans d'autres solvants | | |
| non déterminé | | |
| Coefficient de partage: | | non déterminé |
| Densité de vapeur: | | non déterminé |
| Taux d'évaporation: | | non déterminé |
| 9.2. Autres informations | | |
| Teneur en corps solides: | | non déterminé |

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité
10.1. Réactivité

Inflammable, Risque d'inflammation.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Nettoyant chaudière

Date de révision: 29.04.2015

Code du produit: LC403

Page 7 de 10

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques
11.1. Informations sur les effets toxicologiques
Toxicité aiguë

| N° CAS | Substance | | | | |
|-----------|---|--------------|--------|--------|---------|
| | Voie d'exposition | Dose | Espèce | Source | Méthode |
| 106-97-8 | butane | | | | |
| | inhalation (4 h) gaz | CL50 ppm | 273000 | Rat | GESTIS |
| 1310-58-3 | hydroxyde de potassium, potasse caustique | | | | |
| | orale | ATE mg/kg | 500 | | |
| 5064-31-3 | nitrotriacétate de trisodium | | | | |
| | orale | ATE mg/kg | 500 | | |

Irritation et corrosivité

Irritant pour les voies respiratoires et la peau.

Effets sensibilisants

non sensibilisant.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

Expériences tirées de la pratique
Observation diverses

Exerce un effet dégraissant sur la peau.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques
12.1. Toxicité

Le produit n'est pas: Écotoxicologiques.

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Coefficient de partage n-octanol/eau

| N° CAS | Substance | Log Pow |
|----------|-----------|---------|
| 106-97-8 | butane | 2,89 |
| 75-28-5 | isobutane | 2,8 |
| 74-98-6 | propane | 2,36 |

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Nettoyant chaudière

Date de révision: 29.04.2015

Code du produit: LC403

Page 8 de 10

sous-sol/au sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination
13.1. Méthodes de traitement des déchets
Élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets - Produit

160504 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport
Transport terrestre (ADR/RID)

| | |
|--|---|
| 14.1. Numéro ONU: | UN 1950 |
| 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: | AÉROSOLS |
| 14.3. Classe(s) de danger pour le transport: | 2 |
| 14.4. Groupe d'emballage: | - |
| Étiquettes: | 2.1+8 |
| |  |
| Code de classement: | 5FC |
| Dispositions spéciales: | 190 327 344 625 |
| Quantité limitée (LQ): | 1 L |
| Catégorie de transport: | 1 |
| Code de restriction concernant les tunnels: | D |

Autres informations utiles (Transport terrestre)

E0

Transport maritime (IMDG)

| | |
|--|---|
| 14.1. Numéro ONU: | UN 1950 |
| 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: | AEROSOLS |
| 14.3. Classe(s) de danger pour le transport: | 2.1 |
| 14.4. Groupe d'emballage: | - |
| Étiquettes: | 2.1+8 |
| |  |
| Dispositions spéciales: | 63, 190, 277, 327, 344, 959 |

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Nettoyant chaudière

Date de révision: 29.04.2015

Code du produit: LC403

Page 9 de 10

Quantité limitée (LQ): 1000 mL

EmS: F-D, S-U

Autres informations utiles (Transport maritime)

E0

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR non

L'ENVIRONNEMENT:

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation
15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 28: butane; isobutane

Information supplémentaire

À observer: 850/2004/EC , 79/117/EEC , 689/2008/EC , 2008/47/EC

Prescriptions nationales

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations
Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,3,9,14,15.

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Nettoyant chaudière

Date de révision: 29.04.2015

Code du produit: LC403

Page 10 de 10

| | |
|------|---|
| H302 | Nocif en cas d'ingestion. |
| H314 | Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux. |
| H351 | Susceptible de provoquer le cancer. |

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)